



ACTUALITÉS DES MARCHÉS

La BCE juge qu'il n'est pas (encore) nécessaire de baisser les taux

Qu'a annoncé Madame Lagarde à la réunion de la BCE du 25 janvier 2024 ?

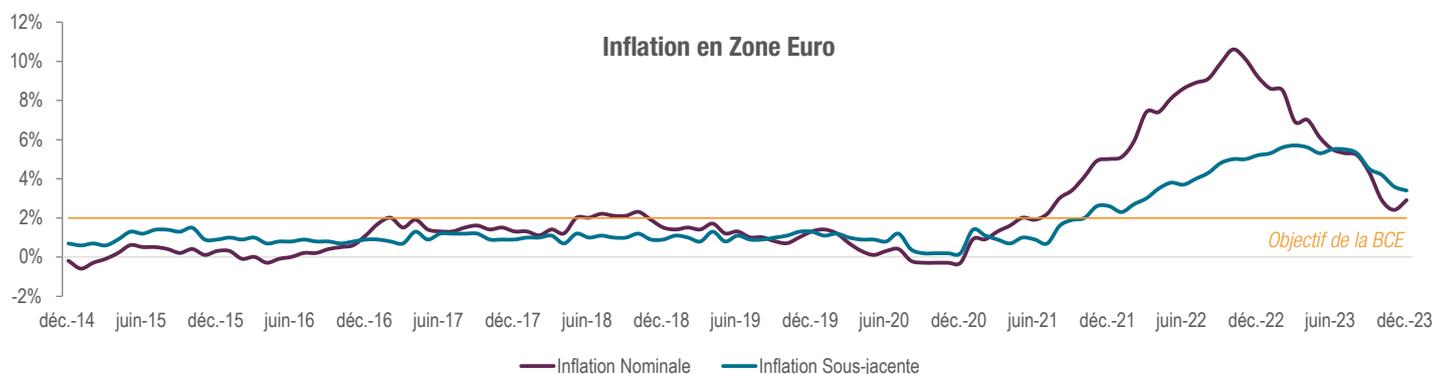
Madame Lagarde n'a pas créé la surprise pour la première conférence de presse de la Banque Centrale Européenne cette année. Elle a confirmé aujourd'hui ce qu'elle avait indiqué la semaine dernière lors de son intervention au Forum économique mondial de Davos : l'Institution de Francfort n'entend pas relâcher ses efforts dans sa lutte contre l'inflation !

LE GÉRANT



AURÉLIEN BUFFAULT

Directeur des gestions obligataires



Les principaux taux directeurs de la Banque Centrale Européenne sont donc restés inchangés et le taux de dépôt à la BCE demeure à 4%, son plus haut niveau depuis la création de l'euro en 1999.

La situation économique de la Zone Euro est-elle donc si résiliente ?

L'économie de la Zone Euro a été atone ces derniers mois, mais la dynamique actuelle semble s'améliorer :

Les indicateurs PMI restent en zone de contraction mais s'améliorent : c'est en particulier la composante nouvelles commandes qui montre des signes de progression, ce qui se traduit par un redémarrage des chaînes de production industrielle dans un contexte de stocks faibles.

Les indicateurs de confiance des ménages sont également bien orientés, les salaires réels devraient être positifs cette année, ce qui sera un soutien important à la consommation.

Quelles classes d'actifs faut-il privilégier dans l'environnement actuel ?

Les produits de taux offrent des rendements très favorables, ils se doivent de conserver une place de premier plan au sein des allocations.

Toutefois, les taux longs connaissent un mouvement de tension depuis le début de l'année (de l'ordre de 40 points de base pour l'OAT à 10 ans), reflet d'anticipations de baisses de taux directeurs moins agressives.

Attention également aux primes de risque des émetteurs privés qui se sont sans doute trop resserrées : elles se situent actuellement sur les niveaux du premier trimestre 2022, alors que l'environnement de taux est radicalement différent et que les agences de rating anticipent désormais une hausse des taux de défaut.

Dans les conditions actuelles, nous favorisons donc la partie courte de la courbe et les placements monétaires qui bénéficient encore du niveau record du taux de dépôt de la BCE. Nous attendons encore une confirmation plus claire du ralentissement économique pour nous replacer sur les titres souverains de moyen et long terme.

Disclaimer

Sources : Delubac Asset Management et Bloomberg en date du 25 janvier 2024.

Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente.

Les commentaires et analyses reflètent la perception des équipes de Delubac AM sur les marchés financiers et leur évolution ; ils ne sauraient constituer une garantie de performance future. En conséquence, Delubac AM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin, à partir de sources que la société estime digne de foi, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et aux appréciations qu'il contient.

La reproduction de tout ou partie de ce document ou de son contenu est interdite.

Document non-contractuel.

Crédits photographie & pictogramme : Adobe Photostock & Flaticon

Conception : Développement / Marketing Delubac Asset Management

Impression et publication : Janvier 2024